

La Bibliothèque nationale de Tunisie The Bibliothèque nationale de Tunisie La Biblioteca Nacional de Túnez

Ridha Attia

Volume 39, Number 2, April–June 1993

Les bibliothèques nationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028740ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028740ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Attia, R. (1993). La Bibliothèque nationale de Tunisie. *Documentation et bibliothèques*, 39(2), 79–82. <https://doi.org/10.7202/1028740ar>

Article abstract

The Bibliothèque nationale de Tunisie was created when the country gained its independence. The library houses collections from the colonial era and acquired many documents in Arabic in 1950 and in the years following the country's independence. The library receives the nation's printed output through legal deposit and prepares the national bibliography. In 1988, the library joined the ISBN system. Only university students and staff can consult the collections. In cooperation with other countries, the library set up a restoration and conservation programme. A building projet, currently underway, will provide new and modern installations.

La Bibliothèque nationale de Tunisie

Ridha Attia

Conservateur

Centre de documentation nationale, Tunis

La Bibliothèque nationale de Tunisie a été créée lors de la proclamation d'indépendance du pays. Héritière des collections de l'époque coloniale, elle s'est considérablement enrichie de documents en langue arabe vers 1950 et surtout après l'indépendance. La Bibliothèque reçoit par dépôt légal l'édition nationale et prépare la bibliographie nationale. Depuis 1988, elle adhère au système de l'ISBN. Ses collections ne peuvent être consultées que par les universitaires. Un plan de restauration et de conservation des collections a été mis en oeuvre, en collaboration avec d'autres pays. Un projet de construction est en cours de réalisation, qui dotera la Bibliothèque d'installations modernes.

The Bibliothèque nationale de Tunisie

The Bibliothèque nationale de Tunisie was created when the country gained its independence. The library houses collections from the colonial era and acquired many documents in Arabic in 1950 and in the years following the country's independence. The library receives the nation's printed output through legal deposit and prepares the national bibliography. In 1988, the library joined the ISBN system. Only university students and staff can consult the collections. In cooperation with other countries, the library set up a restoration and conservation programme. A building project, currently underway, will provide new and modern installations.

La Biblioteca Nacional de Túnez

La Biblioteca Nacional de Túnez fue instituida tras la proclamación de independencia del país. Heredera de las colecciones de la época colonial, se enriqueció de manera considerable con documentos en lengua árabe alrededor de 1950 y sobre todo después de la independencia. La Biblioteca recibe como depósito legal la edición nacional y prepara la bibliografía nacional. Desde 1988, la biblioteca ha sido parte del sistema ISBN. Sus colecciones solamente pueden ser consultadas por universitarios. Un plan de restauración y de conservación de las colecciones fue iniciado en colaboración con otros países. Se está llevando a cabo un proyecto de construcción que dotará a la Biblioteca de instalaciones modernas.

Historique

Depuis peu, bibliothèque d'un État souverain et indépendant¹, la Bibliothèque nationale de Tunisie, connue communément encore sous l'appellation de Maktabat El-Attarine à cause de son emplacement au souk des Parfums -- lui-même situé au coeur de la Médina -- possède néanmoins une histoire riche et pour le moins originale. Une histoire à la mesure des civilisations qui ont marqué le Royaume de Tunis y laissant, chacune à sa manière, une trace indéfectible inscrite dans son patrimoine. En effet, l'histoire de cette institution réunit trois éléments distincts que rien ne prédestinait à cohabiter: le bâtiment, la bibliothèque et les collections.

Le bâtiment

Construite en 1813 sous Hamouda Pacha, souverain husseinite, la caserne

de Souk El-Attarine était destinée à abriter les janissaires, élite des soldats turcs. Sa conception architecturale s'intégrait dans une perspective de stratégie militaire et répondait de ce fait aux besoins de la soldatesque en matière de défense de la ville.

Dans une seconde étape, de 1895 à 1906, le bâtiment fut transformé en prison civile pourvue, comme cela se devait, de cachots et d'une salle de pendaison pour les condamnés à mort.

C'est dire qu'aucun critère ne prédisposait cet édifice à devenir une bibliothèque dont les fonctions et les objectifs sont diamétralement opposés à la nature d'origine des locaux qui l'abritent. Par conséquent, c'est dans cette incompatibilité que résident tous les maux actuels de la Bibliothèque nationale de Tunis. Le caractère non fonctionnel de ses locaux, leur exigüité et leur vétusté sont en effet les

principaux handicaps dans la gestion de cette institution.

La bibliothèque

Suite à l'avènement du protectorat en 1881, les Français fondèrent la Bibliothèque française² sise au lycée Alaoui. Rattachée à la Direction de l'Enseignement, cette bibliothèque est transférée, en 1891, rue de Russie. Enfin, c'est seulement en 1910 que les collections de la Bibliothèque française occuperont les locaux actuels du souk El-Attarine. En 1956, à l'aube de l'indépendance de la Tunisie, la Bibliothèque française devient la Bibliothèque nationale du pays. Cependant, le statut qui régularise cet état de fait et définit pour ainsi dire les attributions de cette institution ne sera promulgué qu'en 1979.

1. La Tunisie est indépendante depuis 1956.
2. Décret de Alj Pacha Bey en 1885.

Les collections

La Bibliothèque nationale de Tunis est l'héritière de deux traditions culturelles: l'une occidentale, l'autre orientale. Ses collections se sont développées à l'origine selon les intérêts et les objectifs dictés par la politique colonialiste de la France en Tunisie. L'existence d'une littérature intéressant la Tunisie, le Maghreb et le monde arabo-musulman dénote un souci majeur: celui de mieux connaître le pays et son environnement socio-culturel afin d'en maîtriser les rouages et d'appliquer une mainmise économique et politique totale.

La Bibliothèque française³ était «[...] et c'est peut-être là son caractère le plus original et le plus vivant, un large instrument de diffusion des idées et de la culture française par l'importance qu'on a donné à son fonds de littérature moderne et d'ouvrages de vulgarisation»⁴. C'était une bibliothèque de culture générale, de caractère encyclopédique qui répondait aux besoins du «colon, de l'administrateur, du médecin et de l'officier»⁵.

Marquée par le passage successif d'éminents conservateurs à sa direction, la Bibliothèque s'était dotée de collections diverses en langues française, allemande, italienne et anglaise. Celles-ci contiennent des ouvrages rares et précieux qui datent de l'avènement de l'imprimerie, des périodiques du XIX^e siècle et des titres uniques de la presse tunisienne.

Cependant, les collections en langue arabe étaient modestes, voire dérisoires. Des 250 000 ouvrages à l'époque, les livres en arabe représentaient quelque 30 000! Il en découlait que l'environnement culturel dans lequel puisait la Bibliothèque demeurait extérieur et étranger aux préoccupations réelles et immédiates du citoyen tunisien. La vie intellectuelle de ce dernier était plutôt guidée par la mosquée Zitouna qui prodiguait un enseignement traditionnel assurant ainsi une continuité historique caractérisée par une essence arabo-musulmane.

Ce n'est que vers 1950 et grâce à des personnalités tunisiennes prestigieuses telles que Hassen Hosni Abdelwaheb et Othman Kaák que les collections de la Bibliothèque se sont enrichies de livres et

de manuscrits en langue arabe. La croissance et la consolidation de ces fonds s'accrochèrent après l'indépendance. Le décret du 7 septembre 1967 permit à la Bibliothèque d'hériter et d'intégrer des documents, notamment des manuscrits, dispersés autrefois dans les mosquées et les mausolées du pays. Ainsi, des collections fabuleuses du IX^e siècle jusqu'à la moitié du XIX^e siècle furent transférées à la Bibliothèque nationale afin d'être conservées, traitées et communiquées au public. Ces collections de manuscrits revêtent, en effet, une importance historique et artistique particulière et leur valeur est inestimable. Le manuscrit de Yahia Ibn Sellem sur l'exégèse coranique qui date de 993 ap. J.-C. est considéré comme l'un des plus anciens de cette collection. Produit à Kairouan, capitale de l'Ifriqiya d'antan, ce manuscrit marque le commencement d'une ère nouvelle de la civilisation arabo-musulmane au Maghreb. Le manuscrit de l'«Almageste» de Ptolémée reflète l'intérêt porté par les Arabes à la connaissance hellénique et aux textes fondamentaux grecs qu'ils ont été les premiers à traduire et à enrichir. Les collections de manuscrits du Coran sont remarquables par leur calligraphie, la richesse de leurs enluminures et leurs ornements géométriques et floraux. Enfin, plusieurs centaines de manuscrits traitent de tous les domaines des sciences pures et appliquées, notamment la médecine, les mathématiques, la géométrie, l'astronomie, l'agriculture, l'hydraulique, les sciences militaires, etc. et prouvent l'intérêt certain porté aux sciences par les Arabes et leur contribution indéniable dans ce domaine.

Les fonds se répartissent actuellement comme suit: *Monographies*: 1 200 000 volumes; *Manuscrits*: 40 000; *Périodiques*: 100 000 fascicules; *Cartes et plans*: 3 000; *Microfilms*: 5 000.

L'Agence bibliographique nationale

Le dépôt légal

La Bibliothèque nationale est une bibliothèque de dépôt de la production intellectuelle tunisienne. «Tout document imprimé ou publié en Tunisie et destiné à la vente, à la location, à la distribution ou cédé pour la reproduction» est nécessairement déposé en quatre exem-

plaires dans cette institution. Le dépôt légal est régi par la loi 75-32 du 28 août 1975 validée par le décret d'application 77-536 du 8 juin 1977 et modifiée par la loi du 2 août 1988. Au fait, la Bibliothèque nationale bénéficiait déjà, sous le protectorat, de la loi française sur le dépôt qui incluait les documents publiés en Tunisie ainsi que ceux publiés en France et relatifs à la Tunisie.

Le dépôt légal tunisien intéresse les dépositaires suivants: a) l'imprimeur pour les œuvres graphiques et écrits périodiques; b) le producteur pour les œuvres phonographiques non musicales et photographiques; c) l'éditeur pour les œuvres imprimées produites à l'étranger mais éditées en Tunisie. Ainsi, le patrimoine national peut être répertorié, développé, préservé et communiqué dans son intégralité.

La bibliographie nationale

En 1970, la Bibliothèque nationale publie le premier numéro de la bibliographie courante des «Publications non officielles». Néanmoins, cette publication connaît une interruption de trois années pour reprendre en 1974 avec une série de bibliographies rétrospectives couvrant les périodes de 1958 jusqu'en 1968 et de 1969 jusqu'en 1973. La *Bibliographie nationale* ne devient régulière et courante qu'à partir de 1977. Elle se compose de trois parties: publications officielles, publications non officielles, travaux universitaires et comprend des index auteurs, titres et sujets. C'est une bibliographie bilingue en arabe et en français séparée en deux parties distinctes. Depuis 1989, la *Bibliographie nationale* est informatisée et utilise le logiciel CDS-ISIS dans ses versions latine et arabisée.

3. Telle que dénommée à l'époque.

4. Louis Barbeau, *Rapport sur la Bibliothèque publique de Tunis (Souk El-Attarine) en 1924*, Tunis, impr. J. Barlier, 1925.

5. Ibid.

La numérotation internationale normalisée

C'est en 1988 que la Bibliothèque nationale adhère au système de numérotation internationale normalisée des livres et crée le Centre national de l'ISBN. Elle peut maintenant ainsi un rapport plus direct avec le commerce du livre et de l'édition et procéder à un contrôle systématique et plus rigoureux du dépôt légal. Une campagne de sensibilisation auprès des éditeurs et du circuit du livre a précédé le lancement de l'ISBN. Le préfixe pour la Tunisie est 9973.

Depuis 1976, la Bibliothèque nationale est également le Centre d'enregistrement des publications en série et octroie, en cette qualité, les numéros ISSN aux nouveaux titres de périodiques.

En résumé, l'Agence bibliographique nationale collecte, normalise et diffuse les informations bibliographiques relatives à la production intellectuelle nationale. En outre, elle s'est constituée une base de données des oeuvres relatives à la Tunisie produites à l'étranger ou par des auteurs non tunisiens.

Les départements

La Bibliothèque nationale regroupe les départements techniques suivants: Acquisitions - Échanges et dons - Traitement - Périodiques - Communication - Manuscrits. Chaque département poursuit les tâches qui lui sont imparties et veille à l'application de la politique générale telle que stipulée dans les statuts de l'établissement.

Cependant, la Bibliothèque nationale connaît ces dernières années des défaillances notoires en raison principalement des défections de ses techniciens et professionnels. Les statuts actuels sont périmés et ne répondent aucunement aux changements socio-économiques perçus dans le pays. Le départ des cadres de la Bibliothèque vers des organismes plus rémunérateurs engendre une stagnation dont les résultats néfastes se répercutent sur la gestion de cette institution.

Il faut avouer que le caractère juridique de l'Établissement (administratif) con-

jugué avec l'éclosion d'une multitude d'unités documentaires dans les secteurs public et privé a incité nombre de professionnels à quitter les structures documentaires érigées en Établissement public à caractère administratif. Le regain de la fonction documentaire dans les nouvelles structures a drainé les meilleures compétences d'où la préoccupation insistante de revoir la nature juridique des grandes institutions documentaires qui relèvent jusqu'à présent de la Fonction publique.

La recherche à la Bibliothèque nationale

Tout en accomplissant une mission de conservation du patrimoine imprimé et manuscrit, la Bibliothèque nationale est aussi une institution où la recherche occupe une place prépondérante. Elle est un établissement où l'on est appelé à gérer des centaines de milliers d'ouvrages, à les traiter et à en faire bénéficier les utilisateurs. La recherche s'y intègre donc naturellement et organiquement puisqu'il faut assurer l'exploitation des documents, l'élaboration des outils bibliographiques et les besoins des chercheurs. N'étant cependant pas une bibliothèque à vocation scientifique, la Bibliothèque nationale répond avec plus de pertinence à des centres d'intérêts dans les sciences humaines et sociales, la littérature, l'histoire et l'archéologie, les sciences juridiques et économiques et les littératures anciennes et étrangères.

Disposant de 300 places assises (200 pour les monographies, 50 pour les manuscrits et 50 pour les périodiques), la capacité d'accueil de la Bibliothèque nationale n'est pas satisfaisante mais son taux de fréquentation est cependant respectable (entre 10 000 et 15 000 personnes par an). Malgré la prépondérance de ses collections historiques et de ses manuscrits, la Bibliothèque nationale joue le rôle d'une bibliothèque universitaire et spécialisée. Les chercheurs qui préparent une thèse de 3^e cycle et de doctorat d'État en sont les principaux bénéficiaires de même que ceux qui travaillent aux éditions critiques et à l'établissement de textes. Vient ensuite une catégorie d'utilisateurs qui effectuent des recherches ponctuelles pour des périodes déterminées. Par manque d'espaces et de conditions adéqua-

tes pour la consultation, la Bibliothèque nationale n'est accessible qu'à une élite, en l'occurrence des universitaires dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Par ailleurs, l'institution mène ses propres recherches soit au profit d'institutions nationales et internationales qui en font la commande, soit en vue d'élaborer des bibliographies thématiques à l'occasion d'événements historiques ou en hommage à des savants et hommes de culture tunisiens. Enfin, la Bibliothèque procède à des recherches visant à organiser des expositions. En 1989, une grande exposition permanente fut organisée sous le thème: «manuscrit, identité culturelle et civilisation».

La conservation

Afin d'assurer la conservation du patrimoine national, la Bibliothèque nationale dispose d'un ensemble d'ateliers de restauration et de reliure et d'un laboratoire de microfilmage.

À la fin des années 50 une politique a été introduite en matière de préservation et de conservation des collections. La priorité dans ce plan de sauvetage a été accordée aux manuscrits rares et précieux, aux incunables ainsi qu'aux périodiques tunisiens du XIX^e siècle dont seuls la Bibliothèque nationale et le CDN font fond commun tout en constituant une des principales composantes du patrimoine éditorial tunisien. C'est ainsi qu'une sélection fut opérée au sein des collections afin de restaurer et de relier, avant le microfilmage, les documents concernés.

Pour ce faire, la Bibliothèque nationale s'est orientée vers la coopération technique avec des pays comme la France, l'Allemagne et l'Espagne pour la formation et le recyclage de son personnel technique. Elle s'est également dotée de nouveaux équipements de microfilmage, de restauration et de désinfection grâce à la coopération avec le Japon. L'infrastructure actuelle permettra de sauvegarder plusieurs milliers de documents autrement voués à la détérioration. En somme, il s'agit d'un plan de sauvetage à long terme qu'il faudra mener avec persévérance afin que des résultats appréciables puissent être réalisés.

Conclusion

La Bibliothèque nationale est un foyer intellectuel actif et important dans la vie culturelle du pays. Cependant, ses attributions sont incompatibles avec l'infrastructure et les espaces dont elle dispose. C'est pourquoi la construction d'une nouvelle Bibliothèque a été amorcée en 1984. Le projet, conçu en 1967, n'a pas encore été achevé dans son intégralité et il marque même un certain ralentissement dans la construction de sa deuxième tranche.

En dépit des difficultés, la nouvelle Bibliothèque projetée est l'unique réponse à tous les maux actuels. Plusieurs options modernes et fonctionnelles ont été retenues dans la conception du bâtiment, autant pour la lecture que pour les départements techniques et les laboratoires, et l'on peut ainsi dire que le XXI^e siècle verra la naissance d'une Bibliothèque nationale moderne, capable d'assurer son rôle pleinement et de répondre, par conséquent, aux aspirations des générations futures.



DOCUMENSA
Ingénierie documentaire
Document Engineering

801, rue Sherbrooke Est, bureau 615
Montréal (Québec) Canada H2L 1K7
Téléphone : (514) 524-7722
Télécopieur : (514) 524-5441

La Bibliothèque québécoise

La plus grande source d'informations sur la société québécoise ... sur CD-ROM!

Accès direct à plus de 460 000 références bibliographiques: grande diversité de publications sur une période de plus de 10 ans et couvrant tous les sujets d'importance tels actualité, santé, affaires, communications, environnement, publications gouvernementales.

Outil de travail bibliographique: les documents repérés peuvent être imprimés selon une variété de formats ou transférés dans d'autres bases privées.

Repérage aisé, rapide et précis: l'interrogation s'effectue avec une version allégée de notre logiciel *EdiBase* avec menus déroulants à l'écran, questions en langage naturel ou avec opérateurs de recherche, index de recherche multiples, tri par ordre de pertinence, etc.

Bases: *Index de l'actualité, Index des affaires, Index de la santé et des services sociaux;* bibliographie sur les communications au Québec, sur l'environnement et l'aménagement du territoire québécois; publications gouvernementales québécoises.